

EspritMeuble : de l'éco-conception à la réparation, Ecomaison déploie sa palette de solutions en faveur de l'économie circulaire

Du 16 au 19 novembre 2024, Ecomaison participe au salon EspritMeuble pour présenter ses solutions et services aux distributeurs et acteurs de l'ameublement, en faveur du réemploi, de la réparation du mobilier et de la réutilisation des matières recyclées.

Rendez-vous à Paris Porte de Versailles - Pavillon 1, stands E40D et E40E

et lors d'une conférence dédiée à la circularité le lundi 18 novembre

Ecomaison, éco-organisme en charge de la seconde vie des objets et matériaux de la maison (meubles, sièges, literie, cuisine, agencement...), donne rendez-vous aux professionnels du secteur sur le salon EspritMeuble 2024. Après avoir construit et déployé la filière Ameublement pendant plus de 10 ans, Ecomaison poursuit ses actions pour **allonger la durée de vie des produits** et **inciter fabricants et distributeurs à entrer dans la boucle de la circularité**.

A l'occasion du salon EspritMeuble, les équipes d'Ecomaison iront à la rencontre des professionnels avec **deux objectifs** : élargir son réseau de réparateurs agréés, mais aussi promouvoir ses solutions et services pour réduire l'impact environnemental de la filière.

Sur **2 stands dont l'un dédié à la réparation sur la Place du village**, les visiteurs pourront ainsi découvrir :

- Le **Bonus Réparation**, qui permet d'offrir un nouveau service de réparation aux consommateurs avec un coup de pouce financier à la clé. C'est d'ores et déjà possible pour certains articles de la maison (sièges et canapés, chaises et bancs, sommiers et têtes de lit, outils de bricolage et du jardin) depuis le printemps 2024. Le bonus réparation sera bientôt étendu à toutes les catégories d'ameublement. Ce dispositif gagnant-gagnant s'adresse aux consommateurs à la recherche de solutions éco-responsables, mais aussi aux professionnels qui peuvent devenir « réparateurs labellisés », en faisant évoluer leurs activités tout en fidélisant leur clientèle.

- Les **Conteneurs Réemploi déployés en magasin** : cette nouvelle offre permet aux distributeurs et livreurs de devenir pleinement acteurs du réemploi, grâce à une collecte préservante dans le cadre de la reprise en magasin ou à la livraison à laquelle des acteurs locaux issus de l'Économie Sociale & Solidaire (ESS) ont directement accès ;
- La **prime d'incorporation**, quant à elle, récompense l'intégration de matières recyclées dans la fabrication de nouvelles marchandises. Ecomaison est en lien avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de traitement et transformation des matériaux pris en charge et encourage le mouvement avec le versement d'une prime en fin d'année ;
- **L'éco-modulation des tarifs d'éco-participation**, un levier essentiel pour encourager l'éco-conception des produits par l'allongement de la durée d'usage, la gestion durable des ressources, l'intégration de matières recyclées. En étant accompagnés dans la compréhension et la mise en œuvre de ce mécanisme incitatif, les professionnels peuvent optimiser leurs processus de production et s'inscrire dans une véritable démarche d'économie circulaire.

Conférence « Comment l'économie circulaire peut être vecteur de croissance et de fidélisation ? » - Lundi 18 novembre 2024, à 16h, sur la Place du village

Avec l'intervention de Vincent du Granrut, Responsable Ameublement au sein d'Ecomaison et le témoignage de 3 partenaires :

- Marine Feron, cheffe de projet RSE au sein de BUT, sur la mise en place du **conteneur réemploi** au sein des enseignes ;
- Françoise Sourice, gérante du magasin Meubles Sourice situé dans les Deux-Sèvres, sur la labellisation des réparateurs pour proposer à leurs clients le **Bonus Réparation** ;
- Sylvain Guerault, Responsable Achat au sein des Cuisines Morel, concernant la **prime d'incorporation des matières recyclées**.

A propos

Ecomaison est l'éco-organisme agréé par l'Etat pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison : mobilier, literie, textiles de décoration, produits et matériaux de construction du bâtiment, articles de bricolage et de jardin, jouets.

En 2023, Ecomaison a collecté 1,6 million de tonnes d'objets et matériaux de la maison et du bâtiment, recyclées à 97% (réemploi, recyclage, valorisation énergétique). Avant sa création, 55% des meubles étaient enfouis. Les progrès et les innovations d'Ecomaison font de l'éco-organisme un acteur de référence dans l'Économie Circulaire.

Plus d'informations sur : ecomaison.com



Contacts presse : Agence CIA

Ophélie Godard - 06 66 36 90 11 - ogodard@agence-cia.com

Mélissa Bire - 06 50 02 16 38 – mbire@agence-cia.com